

En prison, priorité aux "prophètes"

■ Le plan d'action contre la radicalisation a 2 ans. Il est encore balbutiant.

En mars 2015, le gouvernement lançait un plan d'action contre la radicalisation dans les prisons. Presque deux ans plus tard, ses effets sont minimes sur le terrain, ont témoigné lundi trois directeurs de prisons (Ittre, Andenne, Hasselt) devant la commission d'enquête parlementaire sur les attentats. Leur audition a ouvert le volet "radicalisation" de cette commission avant la publication du rapport final, prévue au premier anniversaire des attentats de Bruxelles.

A Ittre, seize places sur vingt sont occupées. A Hasselt, neuf le sont.

"Il fallait faire quelque chose", justifie Valérie Lebrun, directrice de la prison d'Ittre. "Il y avait des recrutements visibles."

Mais les moyens tardent à se mettre en place, notamment des communautés. La Flandre vient d'engager neuf imams supplémentaires appelés à jouer un rôle dans la déradicalisation, même s'il n'y a pas de plan dans ce sens, a reconnu le directeur de Hasselt, Paul Dauwe. La cellule Extrémisme mise en place par le SPF Justice ne compte que trois personnes.

Détecter les "prophètes"

Pour le moment, ce sont surtout les agents, peu formés, qui tentent de détecter les détenus qui se radicalisent. Le profil qui intéresse est celui des recruteurs en puissance, les "prophètes" auto-proclamés qui exercent un ascendant sur les autres détenus.

"On cherche des modifications de comportement", explique Marc Dizier, directeur de la prison d'Andenne. "Il ne priait pas. Il prie. Il nettoyait sa cellule. Il la fait nettoyer par un autre. Les agents constatent, puis informent la direction, qui fait le tri. Le personnel de surveillance n'a suivi aucune formation spécifique."

Les "recruteurs" en puissance ont été placés dans les ailes des détenus radicalisés. A Ittre, seize places sur vingt sont occupées. L'un d'eux est Khalid Zerkani. A Hasselt, neuf le sont.

En revanche, les directeurs de prison se félicitent de la meilleure communication qui existe entre eux et la Sûreté et la police judiciaire. Dans chacun de ces services, des personnes de référence ont été désignées, à qui les directeurs fournissent des informations sur les détenus, leurs familles et les visiteurs.

Les "recruteurs" sont confinés dans un isolement qui n'est pas total. Impossible, rétorque Valérie Lebrun, sinon il faudrait restreindre les heures de

préau. De plus, les détenus se parlent d'étage en étage.

Toutefois, les GSM et les accès wifi sont interdits. De temps à autre, les directeurs organisent des "sweepings" dans les cellules pour détecter les ondes des téléphones portables.

L'isolement des détenus radicalisés ne fait pas l'unanimité. "Ce n'est pas une bonne approche, pour les déradicaliser, de les cloîtrer dans des cellules. Il faut une approche bienveillante", assure Solange Pourveur, ancienne présidente de la commission de surveillance de la prison de Lantin. Cette dernière estime aussi que les détenus radicalisés ne souhaitent pas nécessairement se confier à des imams, car ils craignent les fuites. "Ces détenus ont besoin de parler, mais pas nécessairement de religion", dit-elle.

Ch. Ly.

Indicateurs de pauvreté

Pourcentage de personnes vivant dans un ménage qui ne peut pas se permettre de...

- 1 Faire face à une dépense imprévue 26 %
- 2 S'offrir chaque année une semaine de vacances hors de son domicile 26 %
- 3 Posséder une voiture personnelle 7 %
- 4 Payer des factures à temps (loyer, eau, électricité, etc.) 7 %
- 5 S'offrir un repas composé de viande, de poulet ou de poisson tous les deux jours au moins 6 %
- 6 Chauffer convenablement son domicile 5 %
- 7 Posséder un lave-linge 1 %
- 8 Posséder une télévision couleur 0,7 %
- 9 Posséder un téléphone 0,1 %

6% 

des personnes sont privées d'au moins 4 des 9 éléments précédents et donc « en situation de privation matérielle sévère » (données 2016)

Six Belges sur 100 ne peuvent nouer les deux bouts

En 2016, 6 % de la population était confrontée, en Belgique, à une situation de privation matérielle sévère, l'empêchant d'atteindre un niveau de vie "standard", ressort-il des chiffres publiés ce lundi par le SPF Economie. En 2015, la moyenne européenne était estimée à 8 %.

Discriminations linguistiques en rade

■ La loi est censée combattre les discriminations basées sur la langue. Mais elle n'a toujours pas d'organe.

Une loi du 10 mai 2007 doit combattre toutes les discriminations en Belgique. Celles qui sont fondées sur l'âge, l'orientation sexuelle, l'état civil, la naissance, la fortune, la conviction religieuse ou philosophique, la conviction politique, l'état de santé actuel ou futur, un handicap, une caractéristique physique ou génétique mais aussi sur la langue. A ce sujet, elle n'est cependant toujours pas appliquée. Le directeur de l'Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre, Edgar Fonck, s'en émeut. "La lutte contre les discriminations linguistiques devait être confiée à une institution publique spécialisée en raison de l'exis-

tence du régime juridique en matière d'emploi des langues. Quasi 10 ans après, il n'y a pas encore d'organe compétent alors qu'Unia (ex-Centre inter-fédéral pour l'égalité des chances) accepterait cette mission. La victime d'une discrimination linguistique se retrouve donc livrée à elle-même."

Le ministre de la Justice pas très décidé

Constatant moult discriminations subies par les francophones, Edgar Fonck demande que le nouvel organe voie le jour avant la création de l'Institut national des droits de l'homme (INDH) que la Belgique doit mettre sur pied avant la fin de la législature, en 2019. Il est inquiet car répondant à une question d'Olivier Maingain (Défi), le ministre de la Justice, Koen Geens (CD&V) a botté en touche en précisant que "le mandat du futur mécanisme national des droits de l'homme doit couvrir, en principe, toutes les questions relatives aux droits de l'homme".

Christian Laporte

M.L.B.

Le meilleur rapport prix-qualité-service depuis 1947

89, AV. DE TERVOEREN - 1040 BXL
PARKING PRIVÉ DEVANT LE MAGASIN
02/734 50 95
10H À 18H (SAUF LE DIMANCHE)



www.facebook.com/mlbbrussels

Soldes du mardi 17 au samedi 21 janvier

DERNIÈRE SEMAINE !
TOUT DOIT PARTIR !
MLB SOLDE SES SOLDES !!!

SOLDES EXCEPTIONNELLES
SUR TOUTE LA COLLECTION
HOMMES & DAMES!

Les plus grandes marques autrichiennes, anglaises et italiennes pour hommes et dames

Vestes autrichiennes, de chasse, Barbour, Harris Tweeds, Indens, cachemires, velours, vestons, costumes, manteaux, Indens, capes, trapezes, parkas, tailleurs dames, jupes, duffel-coats, chemises Vivella, vestes Chrysler, vestes Mhabelle, Geiger, Schmieders, Giesswien, Stelbock, Salko (...) pour hommes et dames.